ÉLECTIONS LÉGISLATIVES DU 25 NOVEMBRE 1962

Scrutin de ballottage

# CANDIDATURES du PARTI SOCIALISTE (S.F.I.O.) et de l'Union des RÉPUBLICAINS Ariégeois

**Mes chers Concitoyens,**

Vous nous avez confirmé votre confiance en nous plaçant avec 12.876 voix en tête des candidats pour le deuxième tour de scrutin. Vous avez affirmé avec force la volonté des électeurs de la circonscription Pamiers-Saint-Girons d'assurer **la rénovation de l'Etat dans le maintien de la République.**

Passant outre aux attaques violentes dont nous avons été l'objet, nous ne voulons tenir compte que de l'enthousiasme des populations et de l'attachement du corps électoral à l'idéal socialiste et républicain.

Demain il faudra gouverner le pays. L'Ariège veut des députés ayant le courage de légiférer en toute indépendance et de prendre toutes leurs responsabilités.

Le premier tour nous a désignés nettement pour cela et nous ne décevrons pas cette confiance.

**A vous de dire que vous voulez faire partie de la grande famille républicaine d'Ariège.**

Le succès est certain. Faites qu'il soit triomphal.

Par avance, nous vous en remercions.

*Vive la République !*

*Vive la France !*

**René DEJEAN**

Avoué, Adjoint au Maire de Saint-Girons,
Président de la Commission des Finances
du Conseil Général,
Député sortant.

Vu : le SUPPLÉANT :

Docteur André SAINT-PAUL

Maire et Conseiller Général du Mas-d'Azil,
Vice-Président
du Conseil Général de l'Ariège.

Imp. Doumenc, Saint-Girons